

Direction : Renouvellement urbain et Politique de la ville

Tel : 01 30 09 75 30

Mail : contact@casgbs.fr

Le Pecq, le 3 septembre
2020

NOTE DE CADRAGE APPEL A PROJETS 2020

**POUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES DE CARRIERES-SUR-SEINE ET SARTROUVILLE
CONTRAT DE VILLE (2015 – 2020)**

Au titre de sa compétence Politique de la Ville, la CASGBS, lance annuellement l'appel à projets en faveur des habitants des quartiers prioritaires du territoire. Cet appel à projets est élaboré en concertation avec les Villes et les services de l'Etat,

Les dossiers de demandes de subventions déposés par les associations et les services des villes sont instruits par la direction Politique de la Ville de la CASGBS qui émet un avis et propose un montant de financement. Les subventions sont décidées et versées par la / les ville(s) où se déroule l'action.

Pour obtenir un cofinancement du projet par l'État au titre des crédits Politique de la Ville, les demandes de financement sur ces mêmes actions doivent être saisies en ligne sur le portail ADDEL (calendrier à venir).

Les propositions d'actions et leur mise en œuvre devront répondre à un certain nombre d'attentes, détaillées ci-dessous. Elles seront évaluées lors de l'instruction du dossier.

I. Attentes liées à l'élaboration du projet

- S'inscrire dans les objectifs du document de cadrage « AAP 2020 note de cadrage ».
- Faire l'objet d'un diagnostic du besoin qui aura associé des acteurs de quartiers concernés par le projet : habitants, associations, services des villes, institutions...
- Pour les actions en reconduction, analyser les résultats de l'action n-1, ainsi que les moyens mis en œuvre pour dépasser les difficultés rencontrées.
- Décrire les moyens et ressources mis en œuvre afin de repérer et mobiliser le public prioritaire habitant les quartiers de la Politique de la Ville.
- Rechercher la complémentarité avec les actions existantes. Un repérage des actions existantes est demandé afin de favoriser les partenariats entre les associations et les projets. Par exemple : s'inscrire en continuité ou en complémentarité d'une autre action.
- S'inscrire dans une démarche encourageant l'égalité hommes-femmes et la lutte contre toutes formes de discriminations.

Vous êtes encouragé à prévoir et à intégrer dans la demande de financement la communication que vous pourrez mettre en œuvre afin de valoriser le travail effectué ; notamment productions visuelles, photos, journaux de bord, etc...

II. Attentes liées au contenu du dossier

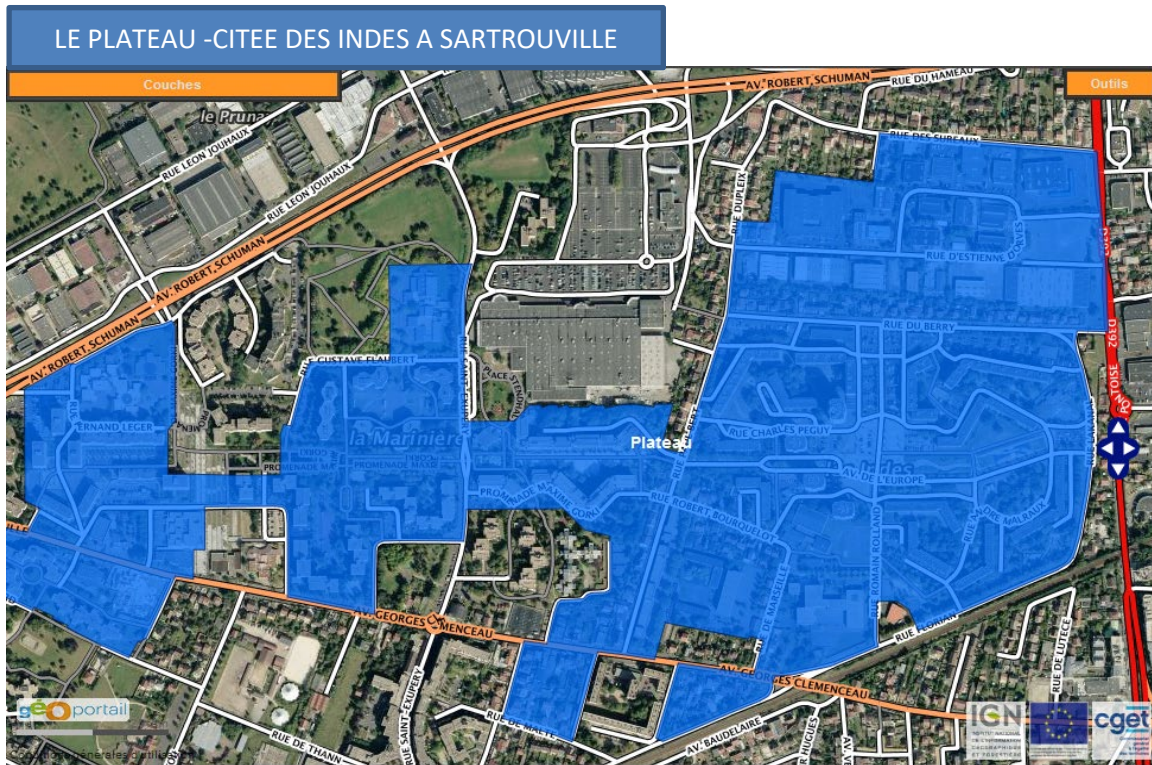
- Proposer et présenter un mode opératoire concret et clair qui permette de comprendre et d'évaluer la faisabilité de l'action.
- Rechercher et mobiliser des cofinancements autres que ceux spécifiques de la Politique de la Ville (droit commun) lorsqu'ils existent (Région, Département, fondation, Etat, bailleur...).
- Proposer des indicateurs d'évaluation opérationnels : évaluation qualitative et quantitative.
- Maîtriser le coût du projet au regard de l'impact de l'action (nombre de bénéficiaires, durée, résultats).
- Estimer le nombre de personnes qui sera touché par l'action par tranche d'âge, et, parmi elles, le pourcentage de personnes habitant les nouveaux quartiers prioritaires (penser à la carte à points des lieux d'habitation des personnes inscrites dans le projet – nous pouvons vous aider à les réaliser).
- Respecter les délais pour la transmission des dossiers et la fourniture de l'ensemble des pièces demandées
 - Dossier CERFA à renseigner **conformément aux consignes** données dans le document « CERFA guidé pour les dossiers de demande de subvention Politique de la Ville ».
 - Le bilan CERFA n-1 si l'action est terminée, ou le bilan temporaire de l'action au 30 juin 2018 si l'action n'est pas terminée.
 - La délégation de signature si le dossier n'est pas signé par le responsable légal de la structure.
 - Le dernier rapport d'activité approuvé.
 - Le bilan et le compte des résultats de l'association.
 - Toute autre information ou documents aidant à la compréhension de votre action. Notamment le diagnostic des besoins ainsi que le travail de complémentarité, partenariat mis en place avec les acteurs du territoire, photos, plaquettes, vidéos des actions déjà réalisées...

Après une première prise de connaissance de votre projet, des informations complémentaires pourront être demandées par la Direction Politique de la Ville de la CASGBS

Date limite de remise des dossiers le 22 septembre 2019.

Merci d'envoyer votre dossier signé par voie postale et par mail à l'adresse suivante politiquedelaville@casgbs.fr

III. Quartiers prioritaires concernés



IV. Objectifs prioritaires de l'appel à projets 2020

FAVORISER L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Compléter les parcours de formation du public jeune et adulte afin de faciliter leur insertion professionnelle.

➤ **Public en âge scolaire, les actions retenues devront permettre :**

- ⇒ De faire découvrir le monde de l'entreprise et des différents métiers.
- ⇒ D'accompagner vers l'alternance (repérage, information et orientation).

➤ **Public jeune déscolarisé sans emploi 16-25 ans et public adulte demandeur d'emploi, les actions auront pour objectif :**

- ⇒ La mise en œuvre d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (jeunes et adultes demandeurs d'emploi) en vue d'une insertion professionnelle durable, et de chantiers éducatifs en direction des jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- ⇒ La mise en place d'actions en direction des jeunes très éloignés de l'emploi et permettant une première mobilisation autour d'un projet.
- ⇒ La sensibilisation au monde du travail et à la création d'entreprise.
- ⇒ L'information sur les « métiers en tension » : présentation, visite de site et immersion. L'objectif est de faire naître les vocations (ex : métiers de la métallurgie).
- ⇒ Améliorer la visibilité des actions et dispositifs d'accompagnement existants : service public de l'emploi, associations, institutions. Accompagner les habitants des quartiers prioritaires vers ces dispositifs (exemple : école de la deuxième chance ou « EPIDE » pour les jeunes).
- ⇒ Aider à lever les freins à l'emploi. Apprentissage du français à visée professionnalisante, atelier confiance en soi et relooking, améliorer la mobilité, garde d'enfants

➤ **Jeunes diplômés**

Soutenir les jeunes inscrits dans des parcours de réussite, prévenir les difficultés, accompagner à la recherche du 1er emploi, combler le handicap d'absence de réseau professionnel et familial.

AMELIORER LE CADRE DE VIE, L'IMAGE DU QUARTIER ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Accompagner la réalisation des opérations de rénovation urbaine et requalification urbaine en développant des actions de gestion urbaine de proximité et d'amélioration du cadre de vie.

- ⇒ Encourager les actions de construction de projets par les habitants dans le cadre d'une analyse partagée des difficultés et de recherche des solutions : sentiment d'insécurité, occupation illicite et regroupements dans les halls d'immeubles, les rodéos de deux roues, mais aussi le lien social et la convivialité entre voisins...

- ⇒ Proposer des actions sur la thématique de l'écocitoyenneté. Actions de sensibilisation aux économies d'énergie, jardins pédagogiques, fleurissement...fêtes de quartier à l'initiative d'habitants et avec la participation de ces derniers.
- ⇒ Proposer des animations, stages et ateliers sportifs, culturels, artistiques, aux enfants, aux adolescents et leurs familles, notamment pendant les congés.
- ⇒ Développer l'attractivité des quartiers et la mobilité des habitants : manifestations d'envergure communale ou intercommunale dans les quartiers pour faire venir un public extérieur. Animations, sorties, formations proposées aux habitants des quartiers et se déroulant à l'extérieur.

SOUTENIR LA COHESION SOCIALE

A travers la réussite éducative et scolaire des enfants et adolescents, le soutien aux familles, la citoyenneté et l'accès aux droits, l'amélioration de l'accès aux soins.

Assurer la réussite éducative et scolaire des enfants et des jeunes

- ⇒ Soutenir les apprentissages : permettre un accompagnement scolaire personnalisé aux enfants scolarisés en REP.
- ⇒ Prévenir le décrochage scolaire :
 - Favoriser une meilleure maîtrise des mécanismes de l'orientation scolaire et renforcer le travail partenarial autour de l'orientation.
 - Aider les collégiens et lycéens dans la recherche de stages, en priorité pour les adolescents qui ne disposent pas de réseau et aux élèves qui doivent choisir une orientation professionnelle à la fin de la troisième.
- ⇒ Favoriser le développement personnel des enfants et adolescents en valorisant les réussites, y compris les réussites extra scolaires.
- ⇒ Mobiliser et décliner sur le territoire des outils permettant les départs en vacances autonomes pour les 18 à 25 ans, notamment « CGET ANCV » et « sac à dos ».

Faciliter et améliorer l'accès aux soins

- ⇒ Mettre en place des actions informations sur la prévention santé en partenariat avec le Centre Municipal de Santé et le Contrat Local de Santé de Sartrouville puis les autres acteurs de la santé du territoire.
- ⇒ Améliorer le parcours de santé des personnes âgées.
- ⇒ Développer des actions en faveur de la santé des femmes (information, prévention, dépistage, encouragement à utiliser les bilans de santé gratuits et à la pratique sportive).
- ⇒ Développer des actions de prévention à destination des adolescents et des jeunes, notamment la prévention des conduites à risques.

Développer le soutien à la parentalité en partant des besoins des familles

- ⇒ Concevoir les actions d'aide à la parentalité en concertation avec les institutions intervenant sur ce champ et à partir des besoins exprimés par les parents.
- ⇒ Valoriser, aider les parents dans leur rôle éducatif.
- ⇒ Développer des actions abordables et accessibles aux familles des quartiers prioritaires permettant les rencontres et le développement des échanges et solidarités entre parents de tous les quartiers, notamment des sorties / activités en famille à prix abordables et avec des horaires accessibles aux familles dont les parents travaillent, y compris en direction des familles avec adolescents.
- ⇒ Accompagner vers la médiation familiale et conjugale.

Soutenir la citoyenneté, l'intégration et l'accès aux droits

➤ **Développer les compétences linguistiques :**

- ⇒ Faire des ateliers sociolinguistiques (ASL) des lieux d'expression et d'exercice de la citoyenneté. Mutualiser l'offre du territoire dans une logique de parcours de progression évalués. Améliorer la formation des enseignants bénévoles et professionnels.
- ⇒ Informer les parents maîtrisant mal le français de l'importance d'une scolarisation des enfants dans les classes petites et très petites sections de maternelles. Cette scolarisation précoce permet aux enfants d'acquérir le vocabulaire nécessaire au bon apprentissage de la lecture. Pour faire connaître cette possibilité aux parents, organiser des visites des écoles maternelles, des rencontres avec des enseignants.
- ⇒ Pour les enfants et adolescents, proposer hors temps scolaire, si possible en partenariat avec l'Education nationale, des actions ludiques et culturelles permettant une amélioration de la maîtrise de la langue (expression écrite et orale, blog, web radio, journal).

➤ **Promouvoir la citoyenneté et les valeurs républicaines**

- ⇒ Proposer aux jeunes exclus temporairement des collèges d'être dans une démarche positive pendant le temps de l'exclusion en effectuant des actions bénévoles au sein d'associations.
- ⇒ Proposer sur le temps d'accompagnement à la scolarité :
 - Des actions permettant de favoriser la connaissance et l'appropriation des valeurs républicaines, y compris la laïcité. Favoriser l'ouverture des enfants sur leur environnement : presse écrite, théâtre, etc., de rencontre avec les institutions (sortie Mairie, Assemblée Nationale, etc.)
 - Des actions autour de valeurs telles que la solidarité (cela peut-être par exemple le stage de premiers secours, ou encore des actions « humanitaires »), la justice (création d'un code de bonne conduite du citoyen dans le quartier, mise en place d'élection, charte de la récré, etc.) peuvent être défendues.

Une partie de l'action doit, dans la mesure du possible, se dérouler avec les parents.

➤ **Améliorer d'accès aux droits**

⇒ Prévenir les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales.

⇒ Améliorer l'accès aux droits et maintenir les conseils et accompagnements adaptés : conseils juridiques, écrivain public, médiation familiale, sociale, droits des femmes, droit du travail, soutien moral et psychologique des victimes.

⇒ Réduire la fracture numérique, accompagner l'accès aux services publics en ligne.

➤ **Favoriser l'accès à la culture**

⇒ Développer les actions en faveur de l'accès à la culture

PROJETS INTEGRES :

Seront encouragés les menés en concertation par plusieurs acteurs partageant un diagnostic sur une difficulté du territoire et souhaitant mettre en commun leurs forces pour y remédier.

La Direction Politique de la ville et Renouvellement urbain de la CASGBS se trouve à votre disposition pour toutes questions

Mail de la Direction : contact@casqbs.fr

Tél de la Direction : 01 30 09 75 30

Vos contacts communaux restent vos interlocuteurs privilégiés :

Carrières-sur-Seine : Mustapha MADOURI, Directeur du service scolaire enfance jeunesse interlocuteur Politique de la ville, mail : m.madouri@carrieres-sur-seine.fr.

Sartrouville : Gaël REQUENA : Directeur du service associations, mail: associations@ville-sartrouville.fr.

POUR TOUT NOUVEAU PROJET, OU SI VOTRE PROJET EVOLUE MERCI DE PRENDRE CONTACT AVEC LA DIRECTION DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE.POUR UN ECHANGE AVANT LE DEPOT DE VOTRE DOSSIER.